

**Relevé de décisions**  
**Comité de pilotage**  
**du site Natura 2000 ZPS Petite Beauce**  
**27 janvier 2014 à Marchenoir**

**Présents :**

19 participants (cf liste d'émargement)

**Absents ou excusés :**

7 excusés

Les membres du Comité de Pilotage du site Natura 2000 Zone de Protection Spéciale Petite Beauce, sous la présidence de Marc FESNEAU, se sont réunis le 27 janvier 2014, à Marchenoir. La réunion consistait à dresser un bilan des trois années d'animation qui se sont écoulées sur la Petite Beauce entre mai 2011 et mai 2014 et de procéder au transfert de la maîtrise d'ouvrage.

Il est rappelé que l'animation se poursuit jusqu'en mai 2014 mais afin d'anticiper les périodes de réserve dues aux élections et les délais administratifs, ce comité de pilotage de clôture a été avancé. Un bilan d'animation écrit sera également dressé et ne manquera pas de mettre en avant les actions passées de janvier à mai 2014.

Les principales étapes de l'animation sont rappelées ainsi que les objectifs stratégiques du site Natura 2000 de la ZPS Petite Beauce.

**Le bilan de l'animation agricole (Amandine PLAIRE - Chambre d'Agriculture)**

**1/ Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET)**

- **Bilan positif de la contractualisation agricole : 58** exploitants ont contractualisé une ou plusieurs MAET, ce qui représente 315,80 ha (280,68 ha de couvert, 10,94 ha de pelouses et 24,18 ha de marais) et 1 720 m de haies. Un peu plus de 800 000 € d'aides ont été attribuées aux exploitants agricoles (Fonds européens et Etat).
- **Dynamique de contractualisation** stable sur les 3 années. Le nombre de « nouveaux » agriculteurs qui s'engagent est constant. En 2011 (1<sup>ère</sup> année de contractualisation) il y avait 23 agriculteurs. En 2012, 19 agriculteurs se sont engagés dont 17 nouveaux et ,en 2013, 19 contrats dont 15 nouveaux.
- En 2014, aucune contractualisation de MAET sur la Petite Beauce ne sera réalisée du fait de l'évolution de la Politique Agricole Commune. Cependant, des groupes de travail seront mis en place pour anticiper cette évolution et proposer des simulations aux agriculteurs volontaires.

**2/ La formation, la communication et la concertation**

- Une **formation** a été proposée aux agriculteurs sur la reconnaissance des oiseaux de plaine en mai 2013 autour de Maves, avec l'intervention d'un ornithologue, une sortie terrain et l'appui de la Fédération de Chasseurs sur les aménagements favorables aux oiseaux de plaine.
- Loir-et-Cher Nature (LCN) travaille beaucoup sur la **sensibilisation et l'information** auprès du monde agricole pour la protection des nids de busards, notamment lors des moissons.
- Un **groupe de concertation locale** a été mis en place en 2013. C'est un espace d'échanges sur les problématiques agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs entre les agriculteurs, les services de l'Etat et les associations naturalistes.

**Le bilan de l'animation hors agricole (Philippe MAUBERT - CDPNE)**

**1/ Le bilan 2011-2013**

- **4 Contrats Natura 2000** (NiNi, ni sur l'espace agricole ni sur l'espace forestier) ont été signés
  - 3 contrats de restauration et d'entretien (par pâturage) de **marais sur 19 ha**
  - 1 contrat de restauration et d'entretien (par pâturage) de **pelouses calcicoles sur 20 ha**

Benoit LONQUEU demande quel est le bilan financier de ces Contrats. La DREAL répond qu'il y a eu environ 99 000 € engagés correspondant aux remboursements des travaux de restauration et d'entretien engagés par les contractants (fonds européens et Etat).

- **1 Charte Natura 2000** a été signée en 2011 sur 144 ha d'espace agricole.
- Vincent LAIGNEL de la DDT apporte des **précisions sur la Charte** : elle est constituée d'engagements et de recommandations spécifiques par grands types de milieux. Le propriétaire qui la signe s'engage pendant 5 ans à respecter ces bonnes pratiques sans contrepartie financière. Elle peut également donner lieu à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

## 2/ Prévisionnel pour la fin d'animation

- En 2014, pas de démarchage pour les Contrats NiNi (du fait du changement de programmation FEADER) ni pour les Chartes (du fait du problème de non remboursement total par l'Etat de l'exonération de la TFNB).
- Une visite de terrain sera proposée au printemps autour d'un contrat ni-ni de restauration et de gestion d'un marais.
- Pour information et HORS animation Natura 2000, le Conservatoire d'Espaces Naturels du 41, le Cercope et le CDPNE participent à une étude financée par l'Agence de l'Eau sur les marais de la Cisse pour contribuer à l'amélioration des connaissances, identifier les enjeux et déterminer des priorités d'actions.

## Le suivi des busards (François BOURDIN - LCN)

- Le suivi des busards est réalisé par l'**association Loir-et-Cher Nature (LCN)**. M. Bourdin présente le bilan de la campagne 2013 et celui des trois années de suivis.
- En 2013, les busards ont connu des **conditions climatiques très difficiles** (beaucoup de pluie et de vent) qui ont impacté les sources de nourriture disponible, retardé les nichées et donc ont eu des **conséquences sur le nombre de jeunes à l'envol** (seulement 4 busards cendrés, 23 busards Saint Martin, 9 busards des roseaux et aucun hibou des marais).
- Il est rappelé que les populations des busards sont fortement corrélées aux conditions climatiques, qui elles-mêmes impactent la quantité de nourriture disponible pour les busards (petits rongeurs, insectes). Le busard des roseaux est l'espèce qui s'en sort le mieux car elle trouve des proies faciles dans les marais.

## Les autres actions menées sur la ZPS (Amandine PLAIRE - Chambre d'Agriculture)

### 1/ Modification du DOCOB

- Le contrat NiNi sur « l'entretien de milieux herbacés par pâturage » a été modifié afin de permettre le **pâturage en période estivale** en autorisant l'entrée des animaux à partir du 1<sup>er</sup> juillet (au lieu du 31 août). Un arrêté préfectoral rend acte de la modification (avril 2012).

### 2/ Dispositif de protection des busards

- LCN est intervenue auprès des collectivités volontaires pour qu'elles mettent à disposition de l'association des dispositifs de protection des nids de busards pendant les moissons (construction de cages).
- Cette formation sera reconduite dans les années à venir.

### 3/ La ZPS parle d'elle...

- La ZPS Petite Beauce **communique** sur son rôle, ses activités et ses enjeux auprès du grand public en rédigeant des lettres d'information, en participant à des manifestations (ex du Comice agricole de Mer en juin 2012)



Un **nouveau logo** a également été créé pour donner une identification plus facile de la ZPS Petite Beauce.

Vous retrouverez ce logo sur tous les documents parlant de la ZPS.

Un **site internet** dédié à la ZPS Petite Beauce centralisant les informations et actualités est en ligne depuis l'été dernier → <http://zps-petite-beauce.n2000.fr>

Des outils de communication sont également en train de voir le jour : des **marque-pages**, **cartes postales** et des **panneaux** valorisant les actions agricoles seront ainsi disponibles d'ici l'été.

- Une collaboration avec deux **photographes locaux** a été réalisée et permet d'illustrer les documents de communication par de magnifiques photographies animalières et paysagères de la Petite Beauce (à retrouver sur le site internet).



### A retenir pour 2011-2014

**58 agriculteurs** engagés en MAET → créer un maillage favorable aux oiseaux (nourriture et nidification)

**4 Contrats NiNi** sur des milieux remarquables et

**1 Charte** signée → restaurer des milieux favorables à la biodiversité et engagement de collectivités et de particuliers

**290 sites de busards** trouvés entre 2011 et 2013

Le **Hibou des marais** de retour en Petite Beauce

**Communication** auprès des acteurs du territoire  
→ faire connaître la richesse et les enjeux de la ZPS



### Maîtrise d'ouvrage (Etat)

Gaëlle DORDAIN rappelle que le transfert de présidence du comité de pilotage et de maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000 vers les collectivités doit être renouvelé tous les trois ans et que, pour la Petite Beauce, les trois ans sont atteints. Un appel à candidature a été réalisé avec l'envoi de l'invitation au comité de pilotage. La DDT fait savoir que la Communauté de communes Beauce et Forêt ainsi que M. Fesneau ont renouvelé leur candidature et qu'aucune autre candidature n'a été déposée.

→ **La CCBF est réélue à l'unanimité** pour continuer la maîtrise d'ouvrage de l'animation Natura 2000 de la ZPS Petite Beauce et M. FESNEAU pour la présidence du comité de pilotage pour une nouvelle durée de 3 ans.

**L'Etat exprime sa satisfaction et félicite M. FESNEAU** et la Communauté de communes Beauce et Forêt pour leur engagement.

### Des échanges et discussions s'ensuivent

La communication autour de la Petite Beauce doit permettre de **susciter l'intérêt pour ce territoire**, donner l'envie de le découvrir en organisant des visites thématiques, des sorties de terrain... L'ONCFS complète en rappelant 2 dérives possibles et qui existent sur la ZPS : le bivouac et la circulation de véhicules à moteur dans les espaces naturels.

M. BOURDIN (LCN) annonce qu'il sera de moins en moins présent sur le territoire de la Petite Beauce pour assurer le suivi des busards. **L'ONCFS** rappelle alors que l'une de ses missions concerne Natura 2000 et, dans ce cadre-là, elle **s'impliquera dans le suivi des busards** réalisés dans le cadre de l'animation Natura.

Benoit LONQUEU rappelle que la ZPS Petite Beauce est un **espace de dialogue** entre différents acteurs ayant des intérêts individuels différents et où la concertation est possible et constructive. Les acteurs arrivent à **partager des objectifs communs** comme la production agricole, la protection des busards, la préservation de milieux remarquables.

On fait remarquer que **l'Outarde Canepetière** a été aperçue à plusieurs reprises dans la ZPS Petite Beauce.

Marc FESNEAU clôt le comité de pilotage en évoquant les **grands objectifs** pour les 3 prochaines années d'animation Natura :

- **Appropriation par les acteurs** du territoire des enjeux et des espèces et milieux de la ZPS Petite Beauce (outils de communication, actions auprès des scolaires, sorties terrain...) → ouvrir le « cercle » de personnes impliquées
- Continuer à maintenir et restaurer une **mosaïque d'habitats** favorables aux oiseaux (contrats, MAE...)
- Assurer le **suivi des busards** et leur protection → M. BOURDIN de LCN sera de moins en moins disponible. Une transition pour assurer les moyens d'observation doit être trouvée. L'ONCFS épaulera M. BOURDIN pour le suivi des busards.
- Réflexion autour d'une gestion pour **l'entretien des milieux ouverts**, exemple du pâturage ?